

Plaquette de la Compétition

Saison 2025 - 2026



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisation Sportive

Trophée N°4 – U11 et – (Avenirs)

GIVORS

Dimanche 10 mai 2026

Trophée N°4 - U11 « Avenirs »

Date :
Dimanche 10 mai 2026

Une Réunion
Bassin de 25m : 5 couloirs

TROPHEE U11 « Avenirs »

N°1

GIVORS

Lieu : Centre Nautique de Givors
9 rue Honoré Petetin
69700 Givors

Filles et Garçons : 11 ans et moins

Filles et Garçons : 2015 et plus

Ouverture des Engagements :

Lundi 27 avril 2026

Clôture des Engagements :

Mercredi 06 mai 2026

Tarifs : **2,20€ engagement individuel**

Relais : 4.50€

Envoi Serveur : **J (dernier jour de compétition)**

Publication Web : **J+1**

Règlement de la compétition

Mode de Qualification et Organisation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN et L'objectif des Trophées U11 (Avenirs) est d'inciter les nageurs et les entraîneurs, à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'efforts que propose notre discipline : cour et intense, long et modéré, varié. A l'issue de la saison, un classement sera fait au cumul des courses :

Trophée du 4 nageur :

-10 ans et moins : 25m papillon, 25m dos, 25m brasse et 25m nage libre

-11 ans : 50m papillon, 50m dos, 50m brasse et 50m nage libre

Trophée du nageur complet :

-10 ans et moins : 25 de spécialité (papillon, dos ou brasse) et 200 nage libre

-11 ans : 50 de spécialité (papillon, dos ou brasse), 100 4 nages, 400 nage libre

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat 3.0 avant le **mercredi 06 mai 2026 à minuit**.

Le règlement financier des engagements sera fait par le **Comité trimestriellement**.

(Il convient à l'entraîneur de vérifier que le nageur est capable de réaliser un 100 m 4 nages lors de la compétition).

Attention, trois courses par nageur et 1 relais.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi 18h00 précédent la compétition et 30 mn avant le début de la compétition.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Officiels :

- ❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel.
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels.
- ❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement.**

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Ligue AURA - 20 avenue des frères Montgolfier – 69680 CHASSIEU
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com
- Tél : 06 47 86 82 17
- Site du Comité : <https://rhone.auvergnerhonealpes-natation.fr>

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Récompenses :

Livret : Pass'Trophée « Avenirs »

Programme Départ. Trophées « Avenirs » N°4

Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 13h30
4 x 50m 4 nages dames
4 x 50m 4 nages messieurs
25m dos dames
25m dos messieurs
25m brasse dames
25m brasse messieurs
50m papillon dames
50m papillon messieurs
50m brasse dames
50m brasse messieurs
100m nage libre dames
100m nage libre messieurs

Catégorie d'âges

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
	Age	U		
2018	8 ans	U08	11 ans et moins AVENIRS	CE1
2017	9 ans	U09		CE2
2016	10 ans	U10		CM1
2015	11 ans	U11		CM2
2014	12 ans	U12	BENJAMINS	6ème
2013	13 ans	U13		5ème
2012	14 ans	U14	JUNIORS	4ème
2011	15 ans	U15		3ème
2010	16 ans	U16		2ème
2009	17 ans	U17		1ère
2008	18 ans	U18		Terminale
2007 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac